



2018

SCNC

SKILLS CANADA
NATIONAL COMPETITION

OCMT

OLYMPIADES CANADIENNES
DES MÉTIERS ET
DES TECHNOLOGIES


SkillsCompétences
Canada
Edmonton2018

CONTEST DESCRIPTION / DESCRIPTION DE CONCOURS

BRIQUETAGE BRICKLAYING

POST- SECONDARY /
NIVEAU POSTSECONDAIRE



Table des matières

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES	3
2. INTRODUCTION	3
3. DESCRIPTION DES COMPÉTENCES	4
4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	5
5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	6
6. ÉVALUATION	7
7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS	7
8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	7
9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL.....	8

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. La prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles à améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication orale, ³Travail d'équipe, ⁴Formation continue, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Capacité de raisonnement, ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

Les compétences essentielles à votre domaine sont indiquées dans les sections 2.3 ou 3.2 de la Description de concours. Les trois principales compétences essentielles de votre domaine de compétition sont indiquées dans votre projet et dans tous les autres documents liés au projet.

2. INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

<http://skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/construction-fr/briquetage-maonnerie/>

2.2 But de l'épreuve

Le briquetage fait partie de la construction d'édifices et de parties d'édifices qui sont constitués de maçonnerie de briques, de blocs ou de pierre naturelle ou artificielle.

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

Le projet d'épreuve consiste en des travaux pratiques comportant de la maçonnerie de briques, de blocs de verre, de blocs ou de pierres, réalisés selon les indications d'un plan ou d'un dessin (pour la coupe et le détail). Les connaissances théoriques se limitent à celles qui sont nécessaires pour exécuter les travaux pratiques : la connaissance des règles, des règlements et des normes n'est pas testée. Le projet à réaliser comprend la construction de murs de briques et de blocs, ou des surfaces ayant une façade recouverte de briques. Par exemple, il peut s'agir de travaux de maçonnerie décorative avec projections et retraits réalisés selon divers appareillages, de pans de murs avec des arcs en segments de cercle, semi-circulaires, triangulaires, plats et gothiques, de murs chantournes et de murs creux.

3. DESCRIPTION DES COMPÉTENCES

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D'AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Projet d'épreuve	Janvier 2018

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve.

- Travaux pratiques
- Seul le système métrique sera utilisé.
- L'épreuve peut se présenter sous les formes suivantes :
 - De 80 à 85 % de travaux de maçonnerie (briques d'argile et/ou béton)
 - De 10 à 25 % de travail avec des blocs, de la pierre, des blocs de verre
 - De 15 à 30 % de détails pratiques et/ou esthétiques, ex., en voûte
- Compétences techniques requises :
 - Mesure des longueurs¹
 - Calcul et marquage des angles¹
 - Détermination de la disposition⁷
 - Jaugeage⁷
 - Coupe de la brique
 - Nivelage et mise d'aplomb
 - Montage des coins
 - Construction de murs avec de la brique, des blocs ou de la pierre selon divers types d'appareillage : en panneresses ou de boutisses, debout (par tête), sur chant, rampant, encorbellement, et appareillages décoratifs; détails pratiques ou esthétiques.
 - Murs inclinés ou parements selon les dessins et à l'aide du matériel indiqué en 2.1⁸
 - Conformité aux plans⁸
 - Jointement selon le profil exigé⁸

- Propreté
- Matériaux
 - Briques, briques de façade et briques de blocage, cuites ou formées uniformément, de dimensions précises et à angles vifs, blocs ou pierres de 15 kg (30 lb) au maximum
 - Liants : chaux et ciment ou ciment de maçonnerie (type N)
 - Agrégats : grains de sable de 0 à 3 mm au maximum.
 - Un additif peut être utilisé pour assouplir le mortier (le rendre plus malléable).
 - L'usage de liquides nettoyants pour la brique ou d'huile n'est pas permis.
 - Le découpage, à l'exclusion des angles à 90 degrés, sera limité à 25 % du nombre total de briques.¹
- Évaluation technique, qui peut inclure les éléments suivants :
 - Solution des problèmes⁷
 - Connaissance des liants
 - Calculs¹
 - Interprétation des dessins⁸
 - Respect des règles de santé et sécurité au travail

Compétences essentielles : ¹Calcul, ⁷Capacité de raisonnement (résolution de problèmes, planification et organisation du travail), ⁸Utilisation de documents

4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Chaque concurrent/concurrente disposera d'une aire de travail d'au moins 9 m². La surface du plancher sera plane (± 5 mm et 2 m de longueur) et horizontale, et aura une capacité de charge adéquate. Il y aura suffisamment d'espace pour la livraison et l'entreposage des matériaux.
- Il y aura un espace d'au moins 1 m entre le cordon de sécurité et les matériaux des concurrents.
- Le plancher de chaque poste de travail sera recouvert d'un matériau capable de supporter les échafaudages et les travaux de maçonnerie.
- Alimentation en eau
- Alimentation en électricité
- Planche à mortier
- Seau à eau
- Bloc (support pour la planche à mortier)
- Règles droites de 2 m
- Machines électriques à découper la brique (une machine pour deux concurrents, au besoin)
- Bois pour la fabrication d'un gabarit, au besoin
- 4 bancs de scie dotée disques diamantés de 14 po
- Équerre métrique de 24 po

- Ruban à mesurer de 8 m (26 pi)

Les concurrents et les concurrentes devront utiliser le matériel et l'équipement fournis par SCC. Tout autre matériel ou équipement sera retiré de l'aire du concours

4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Blocs d'alignement
- Niveaux
- Mirettes en acier
- Truelle
- Fer à joint (lisseur)
- Marteau
- Équerre
- Cordeau
- Rubans à mesurer
- Brosse
- Ligne de maçon
- Racleur pour joints de mortier

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire (fournie par les concurrents et les concurrentes)

- Des vêtements de travail appropriés

5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

5.1 Atelier sur la sécurité

À leur arrivée dans l'aire du concours, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. On s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. On pourrait demander à tout concurrent ou toute concurrente qui enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement de participer à un deuxième atelier, ce qui n'aura aucune incidence sur le temps qu'il ou elle aura pour réaliser l'épreuve.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Lunettes de sécurité
- Casque de sécurité
- Protection de l'ouïe
- Souliers de sécurité approuvés CSA

6. ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS		/100
Mesure	Dimensions	20
	Nivelage	12
	Aplomb	16
	Alignement	13
	Angles	05
	Détails	14
Jugement	Santé et sécurité	05
	Uniformité des joints et finition	10
	Apparence générale et propreté	05

7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils peuvent toutefois fournir des précisions et clarifier certains éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Distribution du projet	<ul style="list-style-type: none"> Les concurrents et les concurrentes recevront la version finale du projet d'épreuve à la séance d'orientation.

8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprétation consécutive

Si des services d'interprétation consécutive seront nécessaires sur place, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un (1) mois avant le concours, sinon l'obtention de ces services ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Aplomb » (alignement vertical) sera déclarée gagnante. Si une deuxième égalité est créée, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Uniformité des joints et finition » sera déclarée gagnante. Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Détails » sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été distribué aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, les modifications ne peuvent dépasser 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlement du concours

Se reporter aux [Règlements des concours](#) des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisme membre	Nom
Alberta - Présidence	Richard Kokotilo
Manitoba	Brian Gebhardt
Ontario	Rene Letoile
Québec	Danny Groleau
Nouveau-Brunswick	Dwayne Giberson
Saskatchewan	Brian Adams
British Columbia	Archie McDonald

Pour toute question ou préoccupation au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Marilou Leduc, au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada, à mariloul@skillscanada.com.